

PROCÈS-VERBAL

Cinquième Assemblée Générale Annuelle (AGA)

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU MONORAIL À GRANDE VITESSE



Tenue le samedi 27 novembre 2021 à 13 h
Par session Zoom

01. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 13 H 10

Le président Hubert Trépanier souhaite la bienvenue à la 8^e Assemblée générale annuelle de la Coop MGVS et présente les membres du Conseil d'Administration présents.

Hubert Trépanier, président (siège # 3)
Richard Moufarrège, vice-président (siège # 8)
Serge Gauthier, trésorier (siège # 6)
René Gendron, secrétaire (siège # 5)
Louis Major, administrateur (siège #7)
Nicolas Dupras, administrateur (siège #1)

Deux membres du Conseil d'administration sont absents :

André Kayat, président (siège # 4)
Damien Tholomier, administrateur (siège # 9)

02. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DEMANDE D'ACCEPTATION DES NON-MEMBRES

Selon les statuts de la Coop MGVS, le quorum des assemblées générales est formé des membres présents. Les 25 membres présents forment le quorum et cette sixième assemblée générale annuelle peut donc être tenue.

03. PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE : DROITS ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES

Hubert présente les règles de procédures d'assemblées.

04. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Le Conseil d'administration de la Coop, appuyé par Patrick Leclair, propose Hubert

Trépanier à titre de président d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-21-11-27-01

Le Conseil d'administration de la Coop, appuyé par Serge Marsan, propose René Gendron à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-21-11-27-02

05. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Le Conseil d'administration, appuyé par Denis Lavoie, propose Hubert Trépanier à titre de présidente d'élection et appuyé par Serge Marsan de René Gendron à titre de secrétaire d'élection.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-21-11-27-03

06. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Hubert Trépanier fait la lecture de l'ordre du jour proposé.

13 h

1. Ouverture de l'AGA par le président de la Coop et présentation des membres du CA
2. Vérification du quorum et demande d'acceptation des non-membres
3. Procédures d'assemblée : droits et responsabilités des membres
4. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée
5. Nomination du président et du secrétaire d'élection
6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
7. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 29 novembre 2020
8. Rappel du dépôt des mises en candidature
9. Nomination d'un vérificateur financier pour 2021-2022
10. Présentation du rapport annuel et des activités réalisées 2020-2021 et entérinement des décisions prises par le CA depuis la dernière AGA

14 h **Pause (10 min)**

11. Présentation et adoption des états financiers 2020-2021
12. Approbation de la rémunération des membres du CA pour l'année 2020-2021

13. Approbation des parts privilégiées émises au cours de l'année 2020-2021
14. Présentation des orientations de la Coop et des objectifs pour 2021-2022

15 h **Pause (15 min)**

15 h 15 **Fin de la période de mise en candidature pour les élections**

15. Élections au Conseil d'administration
16. Affaires diverses
17. Levée de l'assemblée

Serge Gauthier, appuyée par Louis Major, propose l'adoption de l'ordre du jour ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-21-11-27-04

07. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 29 AVRIL 2018**

Serge Gauthier, appuyé par Patrick Leclaire, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 novembre 2020 qui a été envoyé aux membres avec l'avis de convocation 30 jours avant l'AGA.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-21-11-27-05

08. **RAPPEL DU DÉPÔT DES MISES EN CANDIDATURE**

Hubert rappelle que les gens ont encore quelques minutes pour déposer leur mise en candidature.

09. **Nomination d'un vérificateur financier pour 2021-2022**

RENONCIATION AUX SERVICES D'UN VÉRIFICATEUR FINANCIER EXTERNE POUR LA MISSION D'EXAMEN 2018-2019 ET NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR 2019-2020

Hubert Trépanier explique aux membres que, selon la Loi sur les coopératives, un vérificateur financier peut ne pas être externe et être nommé parmi les membres de la Coop à condition que celui-ci ne soit pas membre du CA et qu'il soit CPA auditeur. Cependant, compte tenu du faible niveau des revenus de la coopérative, le vérificateur peut également ne pas être CPA auditeur.

Yvan Rose propose à la suite de la recommandation du Conseil d'administration, appuyé par Louis Major, de renoncer aux services d'un vérificateur externe pour la mission d'examen 2020-2021 et de nommer M. André Thériault comme vérificateur pour 2021-

2022.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-21-11-27-06

10. **Présentation du rapport annuel et des activités réalisées 2020-2021 et entérinement des décisions prises par le CA depuis la dernière AGA**

Hubert Trépanier présente les activités réalisées par le Conseil d'administration pendant l'année 2020-2021, parmi lesquelles :

- Difficultés causées par la pandémie, et
- Absence dans les salons d'exposition
- Volet implication : Facebook live organisé par Patrick Leclaire
- Création d'une compagnie incorporée (mars 2021)
- Hubert mentionne qu'il est peut-être temps de se questionner sur la pertinence de poursuivre la constitution coopérative de l'entreprise
- Montage financier et présentation de vente « sales pitch », argumentaire de vente
- Plan de contribution annuelle des membres
- Campagne de socio financement
- Travail préliminaire avec une firme d'avocats conseil pour des démarches à l'international
- Rencontre avec des consultants marketing pour développer de nouveaux visuels 3D
- Projet de conception et d'intégration de système de monorail (DESS UQAM)
- Rencontre avec la députée QS Ruba Ghazal
- Croissance de l'activité sur les réseaux sociaux
- Réactions aux projets du REM de l'Est et du Tramway de Québec et rédaction de +15 lettres distinctes
- Mise sur pied d'un comité Technique & Stratégique (10 réunions tenues depuis juin 2021)
 - Évaluation des différents systèmes, de leur complexité et leur « aspects critiques »
 - Approche des entreprises partenaires potentielles
 - Créer les conditions pour atteindre l'étude de faisabilité
 - Élaboration du plan d'action
 - Consolidation de la propriété intellectuelle avec le projet d'études à l'ÉTS sur le système de traction hybride
Richard Moufarrège donne des explications sur le mandat du comité technique : avoir une base pour tous les projets de monorail. Réunions 2 fois par mois.
- Projet de conception et d'intégration de système de monorail
 - Par **Amina Ziani**, DESS en design d'équipement de transport de l'UQAM
 - Avec le soutien et l'encadrement de **Richard Moufarrège**, vice-président de la Coop MGV
Richard Moufarrège mentionne l'excellent travail de l'étudiante et spécialement la collaboration de l'école de Design de l'UQAM. Ce genre de design nous permet de rivaliser avec le concept du REM qui mise sur le

béton.

- Visibilité : Rédaction de lettres et de texte d'opinion
 - Rédaction de lettres aux chefs de partis et à certains candidats
 - Contact des villes de la rive-sud de Montréal à la suite de l'annonce du retrait de la ligne du REM jusqu'à St-Jean-sur-Richelieu
 - Lettres d'opinion envoyées aux médias écrits et aux décideurs de Montréal
 - Production d'un mémoire dans le cadre des consultations publiques
 - Lettres d'opinion envoyées aux médias écrits et aux décideurs de Québec
 - Lettres de sollicitation envoyées à certaines villes pour collaboration technique avec notre partenaire On Motio
 - Réactions à des chroniques dans certaines émissions de radio
 - Contact de l'émission Enquête
 - Projet de construction du REM dans l'Est et le Nord de Montréal :
 - Production d'un mémoire (30 pages)
 - Présence aux séances publiques
 - Production d'une vidéo explicative de 40 min ([disponible sur notre réseau Youtube](#))
 - Partage du mémoire et de la vidéo à tous les élus de Montréal et de la rive-nord
- Progression des membres : plateau autour de 800 membres +/- 5 nouveaux partenaires : firmes et municipalités.
- Réseaux sociaux : autour de 900 adhérents Facebook et 150 Twitter

Instauration d'une contribution obligatoire pour les membres :

Hubert Trépanier explique la nécessité d'avoir une cotisation des membres selon 3 scénarios de projection de participation.

Hubert Trépanier propose que l'AGA entérine via un sondage en ligne les décisions qui ont été prises par le Conseil d'administration de la Coop depuis la dernière assemblée générale.

Période de commentaires. Les participants interviennent à tour de rôle pour faire des commentaires et des suggestions :

- Articles dans les journaux : écrire davantage d'articles pour intervenir dans les dossiers de transports actuels (REM, 3^e lien, TGV/TGF, etc.)
- Projet de REM
- Monorail entre Québec et Lévis
- Train grande vitesse entre Québec et Toronto
- Moteur roue
- Stratégie de membership : développer et étendre la base du membership, notamment via les Caisses populaires et les étudiants

15 h **Pause (10 min)**

11. PRÉSENTATION DU BILAN FINANCIER

Serge Gauthier fait une présentation des États financiers pour l'année 2020-2021. La situation n'est pas rose.

12. APPROBATION DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CA POUR L'ANNÉE 2020-2021

Julie Trudel, appuyé par Patrick Leclair, propose que l'AGA approuve la rémunération des membres du Conseil d'administration pour l'année financière 2020-2021 sous forme de jetons de présence transférables en parts privilégiées aux montants de 50 \$ par administrateur par réunion du Conseil, et de 100 \$ pour les officiers (président, vice-président, secrétaire, trésorier). Serge Gauthier mentionne que cela représente 50 % des dépenses en service des membres.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-21-11-27-07

13. APPROBATION DES PARTS PRIVILÉGIÉES ÉMISES AU COURS DE L'ANNÉE 2018-2019

Yvan Rose, appuyée par Claude Vinet, propose que l'AGA approuve l'émission des parts privilégiées de catégorie « S » émises au cours de l'année 2020-2021, soit les parts émises contre services rendus à la Coop.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-21-11-27-08

14. PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Hubert Trépanier présente aux membres les orientations et objectifs proposés pour la prochaine année. Pour la prochaine année Hubert Trépanier propose qu'on se concentre essentiellement sur seulement 2 objectifs :

- Rendre opérationnelle la page web permettant la **collecte des contributions obligatoires** auprès des membres.
- **Terminer le document du « pitch de vente » (argumentaire de vente)**, avec ce que cela implique, puis faire le nécessaire pour le présenter aux bonnes portes dans le but d'aller chercher un 1^{er} financement.

Discussion libre sur les points proposés par Hubert Trépanier.

Julie Trudel, appuie les orientations stratégiques énoncées.

15. ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente d'élection, Julie Trudel, énumère les postes qui sont en élection au Conseil d'administration lors de cette assemblée générale annuelle. Les personnes élues le seront pour une période de deux ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale annuelle 2021.

Catégorie membres travailleurs, les sièges n° 1, 4, et 8 sont mis en élection.

Catégorie membres de soutien, le siège n° 2 est mis en élection.

Catégorie membres entreprise, le siège n° 9 est mis en élection

Les candidatures reçues sont validées par le secrétaire d'élection et sont toutes conformes.

Dans la catégorie Membres travailleurs, les candidats sont :

- Richard Moufarrège,
- Nicolas Dupras
- André Kayat

Le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler dans cette catégorie, le président d'élection déclare ces personnes élues pour un mandat de deux ans.

Dans la catégorie Membres de soutien, le candidat est :

- Denis Lavoie

Le candidat est invité par le président d'élection à s'adresser à l'Assemblée générale pour exposer ses motivations. Le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler dans cette catégorie, la présidente d'élection déclare la personne élue pour un mandat de deux ans.

Dans la catégorie Membres entreprise, le seul candidat est :

- Aucune candidature cette année pour ce poste.

Nous allons devoir solliciter les membres entreprises afin qu'ils manifestent un intérêt pour ce poste.

16. AFFAIRES DIVERSES

Aucun nouveau point n'est soulevé par l'Assemblée générale des membres.

Remerciement des membres pour l'organisation de cette assemblée.

Hubert Trépanier invite les membres à recruter d'autres membres.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Hubert Trépanier, appuyé par Nicolas Dupras, propose la levée de l'assemblée générale à 16 h 10.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-21-11-27-09

Les membres de la Coop sont ensuite invités à partager un cocktail virtuel.

Procès-verbal rédigé par René Gendron, le 28 novembre 2021.